Louis-Lumière
école nationale supérieure

La Cité du Cinéma - 20 rue Ampère
93200 Saint-Denis FRANCE

TEL +33 (0)1 84 67 00 01
www.ens-louis-lumiere.fr

CONCOURS 2027 –

AMENAGEMENT D'EPREUVE

Introduction

Toute candidate ou tout candidat en situation de handicap peut bénéficier d'un aménagement d'épreuve pour le concours d'entrée s'il formule une demande au jury du concours, accompagnée d'un justificatif délivré uniquement par une ou un médecin universitaire ou désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Les aménagements pour le concours ne s'appliquent pas automatiquement à la scolarité en cas d'admission, néanmoins, la situation de l'étudiante ou de l'étudiant peut être étudiée ultérieurement dans le cadre de sa scolarité, afin d'examiner les aménagements qui pourraient être mis en place en fonction de ses besoins.

Les différents types de handicaps

- **Les handicaps moteurs**

Le handicap moteur recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs.

- **Les handicaps psychiques**

Le handicap psychique est la conséquence d'une maladie psychique (phobie, anxiété généralisée, peur panique, agoraphobie, trouble obsessionnel compulsif (TOC), bipolarité...). Il peut être durable ou épisodique.

- **Les handicaps visuels**

Le handicap visuel désigne les troubles liés à la fonction visuelle. Ils peuvent être de naissance ou apparus au cours de la vie et ne se limitent pas à la cécité.

- **Les handicaps auditifs**

Le handicap auditif se définit par une altération substantielle, durable ou définitive de l'audition.

- **Les handicaps cognitifs**

Le handicap cognitif est la conséquence de dysfonctionnements des fonctions dites « cognitives » : troubles de l'attention, troubles de la mémoire, troubles de l'adaptation au changement, troubles du langage, troubles des identifications perceptives (gnosies) et troubles des gestes (praxies). Le handicap cognitif n'implique pas de déficience intellectuelle mais des difficultés à mobiliser ses capacités.

Exemples d'aménagements possibles pour le concours

Après réception et étude de la demande lors de la Commission d'Examen des Candidatures (CEC), le jury du concours peut accorder un aménagement des conditions de déroulement des différentes épreuves, par exemple :

- Temps majoré pour les épreuves écrites et/ou préparations orales
- Utilisation d'un ordinateur avec logiciel à traitement de texte et correction orthographique (épreuves écrites)
- Tolérance pour les fautes d'orthographe (épreuves écrites)
- Placement dans une salle isolée (épreuves écrites)
- Adaptation des sujets des épreuves écrites et/ou orales (agrandissements, sujet sur fichier informatique)

Le jury du concours prend la décision d'accepter ou de refuser tout ou partie des aménagements d'épreuves demandés, en respectant le principe d'égalité de traitement des candidates et candidats et en tenant compte des possibilités matérielles de l'école. Cette décision sera notifiée aux candidates et candidats par courriel.

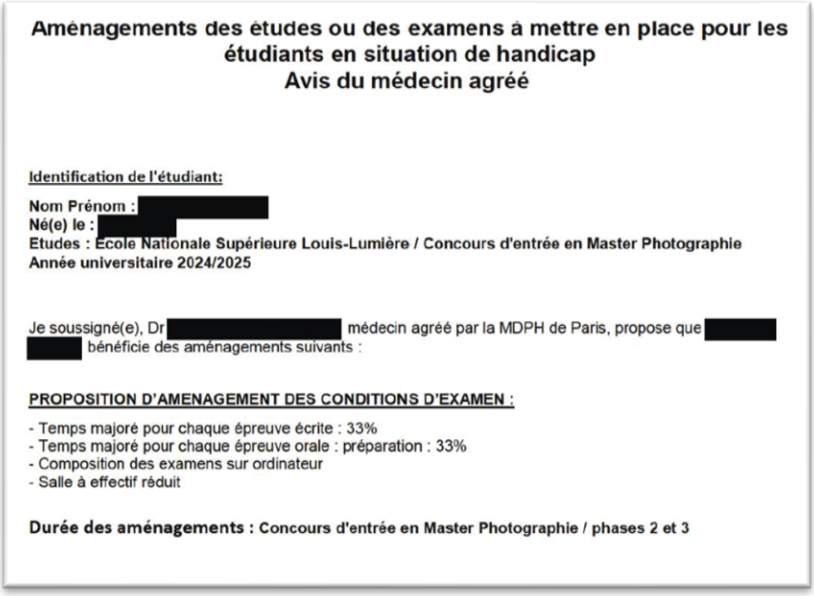
Procédure à suivre

Pour toute demande d'aménagement, **vous devez impérativement contacter le bureau du concours par courriel au moment de votre inscription.** Il vous sera demandé :

1- Prendre contact avec une ou un médecin universitaire ou une ou un médecin désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) pour qu'il vous délivre **un justificatif.**
Ce justificatif doit mentionner les éléments suivants :
 - ➔ Le nom de l'établissement (**ENS Louis-Lumière**)
 - ➔ L'**année** du concours
 - ➔ Le **master** choisi (image-cinéma, photographie ou son)
 - ➔ Les **aménagements souhaités** selon les phases (**dossiers, écrits et/ou oraux**)

Nous vous invitons à anticiper cette démarche, les délais pour obtenir un rendez-vous avec une personne habilitée pouvant être particulièrement longs.

Exemple de justificatif :



Aménagements des études ou des examens à mettre en place pour les étudiants en situation de handicap
Avis du médecin agréé

Identification de l'étudiant:

Nom Prénom : [redacted]
Né(e) le : [redacted]
Etudes : École Nationale Supérieure Louis-Lumière / Concours d'entrée en Master Photographie
Année universitaire 2024/2025

Je soussigné(e), Dr [redacted] médecin agréé par la MDPH de Paris, propose que [redacted] bénéficie des aménagements suivants :

PROPOSITION D'AMENAGEMENT DES CONDITIONS D'EXAMEN :

- Temps majoré pour chaque épreuve écrite : 33%
- Temps majoré pour chaque épreuve orale : préparation : 33%
- Composition des examens sur ordinateur
- Salle à effectif réduit

Durée des aménagements : Concours d'entrée en Master Photographie / phases 2 et 3

2- Fournir ce document par mail au bureau du concours simultanément à votre inscription et impérativement **avant la fin des préinscriptions**
3- Le document sera étudié par la Commission d'Examen des Candidatures qui statuera sur la demande
4- Un courrier vous sera adressé par mail vous notifiant de la décision

Pour contacter le bureau du concours :
Téléphone : 01 84 67 00 25
Mail : bureau.concours@ens-louis-lumiere.fr

Contacts utiles

- MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : Contacts Île-de-France

Ville	Mail	Téléphone	Adresse
Paris (75)	contact@mdph.paris.fr	01 53 32 39 39	69 rue de la Victoire – 75009 Paris
Seine et Marne (77)	contact@mdph77.fr	01 64 19 11 40	16 rue de l'Aluminium – 77543 Savigny le Temple cedex
Yvelines (78)	autonomie78@yvelines.fr	08 01 80 11 00	
Essonne (91)	mdphe@cg91.fr	01 69 91 78 00	93 rue Henri Rochefort – 91000 Evry
Hauts de Seine (92)	MDPH@cg92.fr	01 41 91 92 50	2 rue Rigault – 92000 Nanterre
Seine Saint-Denis (93)	info@place-handicap.fr	01 48 95 00 00	203-213 avenue Paul Vaillant Couturier – 93000 Bobigny
Val-de-Marne (94)	mdph94@cg94.fr	01 43 99 79 00	7/9 voie Félix Eboué – 94046 Créteil cedex
Val d'Oise (95)	maisonduhandicap@valdoise.fr	01 34 25 16 50	2 avenue du Parc – 95032 Cergy-Pontoise cedex

Autres départements : sites internet disponibles sur l'annuaire des MDPH : https://annuaire.action-sociale.org/MDPH/Annuaire.html

- Médecine universitaire

Université	Mail	Téléphone	Site internet
Université Paris Cité			https://u-paris.fr/etudes-et-handicap/
Panthéon Sorbonne	handi@univ-paris1.fr	01 89 68 52 12	https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap/
Sorbonne Nouvelle	handicap@sorbonne-nouvelle.fr		https://www.sorbonne-nouvelle.fr/big-mission-handicap-big--21307.kjsp?RH=ACCUEIL
Sorbonne Université, Faculté des Sciences	sse@sorbonne-universite.fr	01 44 27 89 00	https://sciences.sorbonne-universite.fr/vie-de-campus-sciences/accueil-vie-pratique/sante
Sorbonne Université, Faculté des Lettres	lettres-accueilhandicap@sorbonne-universite.fr	01 40 46 47 92	https://lettres.sorbonne-universite.fr/vie-campus/accompagnement-publics-specifiques/accueil-des-etudiantes-et-etudiants-en-situation-de

Université Paris 8	accueil.handicap@univ-paris8.fr	01 49 40 71 48	/https://www.univ-paris8.fr/-Le-service-Accueil-handicap-
Université Gustave Eiffel	accueilhandicap@univ-eiffel.fr	01 60 95 74 84	https://www.univ-gustave-eiffel.fr/vie-de-campus/sante-et-social
Université Rennes 2	sse@univ-rennes1.fr	02 23 23 70 86	https://www.univ-rennes2.fr/structure/sse
UPEC	ssu@u-pec.fr	01 45 17 15 15	https://www.u-pec.fr/fr/universite/organisation/directions-et-services-administratifs/service-de-sante-universitaire-ssu
Université Paris Nanterre	servicehandicap@liste.parisnanterre.fr	01 40 97 75 33	https://api.parisnanterre.fr/handicaps-scolarite/amenagements-des-etudes-et-des-examens
Université Jean Monnet	accueilhandicap@univ-st-etienne.fr	04 77 42 17 13	https://bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr/fr/mes-etudes-2/handicap.html
Université de Lorraine	sse-nancy-handicap@univ-lorraine.fr	03 72 74 05 71	https://www.univ-lorraine.fr/handicap/contact-sse/
Université de Strasbourg	sante.etudiants@unistra.fr	03 68 85 50 24	https://www.unistra.fr/fr/entites/service/service-sante-etudiante
Université Paul Valéry	handi.etudes@univ-montp3.fr	04 67 14 21 43	https://www.univ-montp3.fr/fr/obtenir-des-am%C3%A9nagements
Université de Rouen	handicap@univ-rouen.fr	02 32 76 92 51	https://www.univ-rouen.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap/
Université de Caen		02 31 56 52 30	https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/sante-bien-etre-handicap/handicap/
Université Toulouse Jean Jaurès		05 61 50 41 41	https://www.univ-tlse2.fr/accueil/universite/organisation/service-sante-etudiante-sse
Université Lyon 3	handicap@univ-lyon3.fr	04 78 78 79 83	https://www.univ-lyon3.fr/pole-handicap-etudiant
Université Aix-Marseille	sse-aix@univ-amu.fr	04 13 94 22 80	https://www.univ-amu.fr/fr/sse-service-universitaire-de-sante-etudiante